

Montréal, le 12 novembre 2010

Par courriel

Destinataires : ACEFO, GRAME et UMQ

Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2011-2012

Commentaires du Distributeur relativement à la preuve déposée par ACEFO, GRAME et UMQ sur le Projet tarifaire heure juste (PTHJ)

Dossier de la Régie : R-3740-2010

La formation chargée de l'examen du présent dossier m'a demandé de vous informer de ce qui suit relativement à la demande mentionnée en rubrique.

Le Distributeur a déposé, le 5 novembre 2010, des commentaires relativement à la preuve de l'ACEFO, du GRAME et de l'UMQ sur le PTHJ.

La Régie fixe **au 15 novembre, à midi**, l'échéance pour le dépôt, le cas échéant, de la réplique de l'ACEFO, du GRAME et de l'UMQ aux commentaires du Distributeur.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as

cc. Me Éric Fraser
Tous les autres participants.